

Dossier ANL n° _____ (mention obligatoire)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
CONCERNANT LES PÉRIODES NON TRAVAILLÉES
(à retourner dûment complétée et signée, sans aucune mention rayée)

Nom et Prénom du titulaire de l'Aide Nationale au Logement :

.....

Je soussigné(e),

demeurant

atteste sur l'honneur n'avoir exercé aucune activité professionnelle pour la/les période(s) allant du :

...../...../..... au/...../.....
...../...../..... au/...../.....
...../...../..... au/...../.....
...../...../..... au/...../.....

J'autorise la Direction de l'Habitat à contacter le Service de l'Emploi et/ou la Direction du Budget et du Trésor, aux fins de confirmation de ma situation professionnelle, conformément à l'article 13 de l'Arrêté Ministériel n° 2024-552 du 10 octobre 2024.

En cas de fausse déclaration, l'Aide Nationale au Logement peut être suspendue pour une durée maximale d'une année et les sommes indûment versées immédiatement exigibles.

Monaco, le

Signature